

Jeudi 17 et vendredi 18 octobre à la Maire de Paris et à la DILA

Qu'entend-on par "Activités du Numérique"

- Numérique :
 - technologie de l'information et de la communication
 - les textes officiels utilisent "communications électroniques"
- Techniques de l'informatique, de l'audiovisuel, des multimédias, d'Internet et des télécommunications qui permettent de communiquer, d'accéder aux sources d'information, de stocker, de manipuler, de produire et de transmettre l'information sous différentes formes : texte, musique, son, image, vidéo etc.
- Constitué de règles éparses dont il est difficile d'établir un inventaire exhaustif.
- Touche de très nombreux domaines, matières transversales :
 - propriété intellectuelle, droit civil, droit commercial, droit européen, droit international privé...
- Contentieux/litiges directement ou indirectement liés au TIC sont de plus en plus importants en quantité ainsi qu'en enjeux financiers.
- Des formations spécialisées (Masters, Diplômes Universitaires, LegalTech Lawyer) associent les matières traditionnelles du Droit aux compétences liées à la maîtrise de la technologie.

Qu'est-ce que le Code des Activités du Numérique ?

Création de la base de données et du moteur de recherche sur lesquels reposera le code éditeur (édité par l'ADIJ) rassemblant l'ensemble des textes juridiques relatifs aux activités numériques.

THÈMES COUVERTS PAR LE CODE :

- service public
- droit des plateformes
- cyber violences
- immobilier numérique
- données personnelles
- droit de l'e-santé
- blockchain et crypto actifs
- droit du travail
- droit de la legaltech
- droit de la fiscalité
- cybersécurité
- commerce électronique
- droit de l'intelligence artificielle
- ...

Comment s'organise le hackathon ?

AVANT

Je suis contributeur.

Je dois recenser les textes, la jurisprudence, la soft law en rapport avec le thème de mon atelier.

J'ai trois possibilités :

- la source est disponible via une URL sur Légifrance
- la source est disponible via une URL sur EUR-Lex
- je dispose d'un texte brut

J'ai recensé les textes.

Je dois les envoyer à l'équipe technique afin qu'ils soient intégrés dans la plateforme finale.

J'accède au site à la [plateforme de recueil des textes](https://codenumerique.fr/textes) (<https://codenumerique.fr/textes>).

Je remplis les champs :

"Nom du contributeur" [Avec votre accord, votre nom apparaîtra sur la plateforme finale et vous serez compté parmi les contributeurs.]

Exemple : Jean Dupont

"Titre de la source" [Ce champ nous permet, entre autre, d'identifier les doublons]

Exemples :

- Loi n° 2016-1321 du 7 octobre 2016 pour une République numérique
- Conseil d'État, 10ème - 9ème chambres réunies, 08/02/2017, 393714
- Décision N° 456/2005/CE du Parlement européen et du Conseil du 9 mars 2005 établissant un programme communautaire pluriannuel visant à rendre le contenu numérique européen plus accessible, plus utilisable et plus exploitable

"Date de la parution de la source" [Ce champ va permettre la classification par date]

Il faut entrer la date qui figure dans l'intitulé de la source.

Exemples :

- Pour une loi pour une République numérique : 7/10/2016
- Pour une décision de justice : 08/02/2017
- Pour une décision du Parlement : 09/03/2005

"Type de source" [Ce champ nous permet d'opérer une première classification]

Il faut sélectionner le type correspondant parmi la liste proposée :

- Loi - Décret - Arrêté - Directive - Règlement - Jurisprudence - Softlaw

Si la source ne correspond pas à un type proposé, vous devez remplir le champ "Autre" en indiquant le type.

"URL" [Ce champ nous permet de récupérer la source]

Nous ne prenons en charge que les URL Légifrance et EUR-Lex. Les sources disponibles sur d'autres URL ne pourront être prises en compte.

Exemples :

- <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000033202746&categorieLien=id>
- <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?qid=1568794055485&uri=CELEX:32005D0456>
- <https://www.legifrance.gouv.fr/affichJuriAdmin.do?&idTexte=CETATEXT000034017907>

“Texte brut” [Ce champ nous permet d’intégrer des textes qui ne se trouvent ni sur Légifrance ou EUR-Lex.]

Exemple :

- Vous disposez d’une jurisprudence qui ne se trouve pas sur légifrance ou sur EUR-Lex, collez le texte dans le cadre réservé.

“COUR D'APPEL DE PARIS ARRÊT du 02 juillet 2019 Pôle 5 - Chambre 1 Numéro d'inscription au répertoire général : 16/18780 - N° Portalis 35L7-V-B7A-BZS6Z

Décision déferée à la Cour : Jugement du 27 mai 2016 -Tribunal de Grande Instance de PARIS - RG n° 14/08866

APPELANTE

La société DELTISOL, S.A.,

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'AVIGNON sous le numéro 322 868 969

Agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés ès qualités audit siège Rue de la Verdette 84130 LE PONTET

Représentée de Me Benoît HENRY de RECAMIER AVOCATS ASSOCIES, avocat au barreau de PARIS, toque : K0148 Assistée de Me Jean ANDRÉ de I BONNAFONS & ANDRÉ, avocats au barreau de MARSEILLE

INTIMÉE La Société KP1, S.A.S.,

Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'AVIGNON sous le n° 976 320 309, Prise en la personne de ses représentants légaux...”

“Thématique” [Ce champ nous permet de connaître la thématique de la source]

Sélectionnez parmi les thématiques proposées celle(s) correspondante(s).

“Envoyer” : cette action nous permet de recevoir votre contribution.

PENDANT

Je suis contributeur.

Je viens participer au hackathon.

J’ai envoyé mes sources.

Lors du hackathon, je me rends sur le site XXX sur lequel je peux retrouver l’ensemble des contribution.

Si j’estime qu’une source manque, je peux l’ajouter selon le processus décrit plus haut.

Les sources sont requettables en full text sur le moteur de recherche.

La page de résultat vous permet d'affiner votre recherche grâce aux facettes.

Votre objectif est de qualifier ces textes encore plus finement.

Je dois créer des mots clés en rapport avec les sources et les thèmes.

J'utilise un outils d'annotation afin de sélectionner le mot ou le groupe de mots dans le texte qui correspond à un mot clé ou qui se rapporte à un thème.

J'annote plusieurs documents et entraîne le modèle de reconnaissance d'entités nommées.

J'envoie le résultat aux équipes techniques présentes lors du hackathon.

Les mots clés déterminés seront attachés à la source et apparaîtront sur la base de données constituée.